



**Agir ensemble
dans l'intérêt régional !**

LÉGISLATURE 2021-2026

Vous avez été élu·e à la Municipalité de votre commune, félicitations!

Lausanne Région a le plaisir de vous proposer ce guide de référence succinct pour vous présenter d'une part votre association régionale et, d'autre part, ses principaux projets et missions.

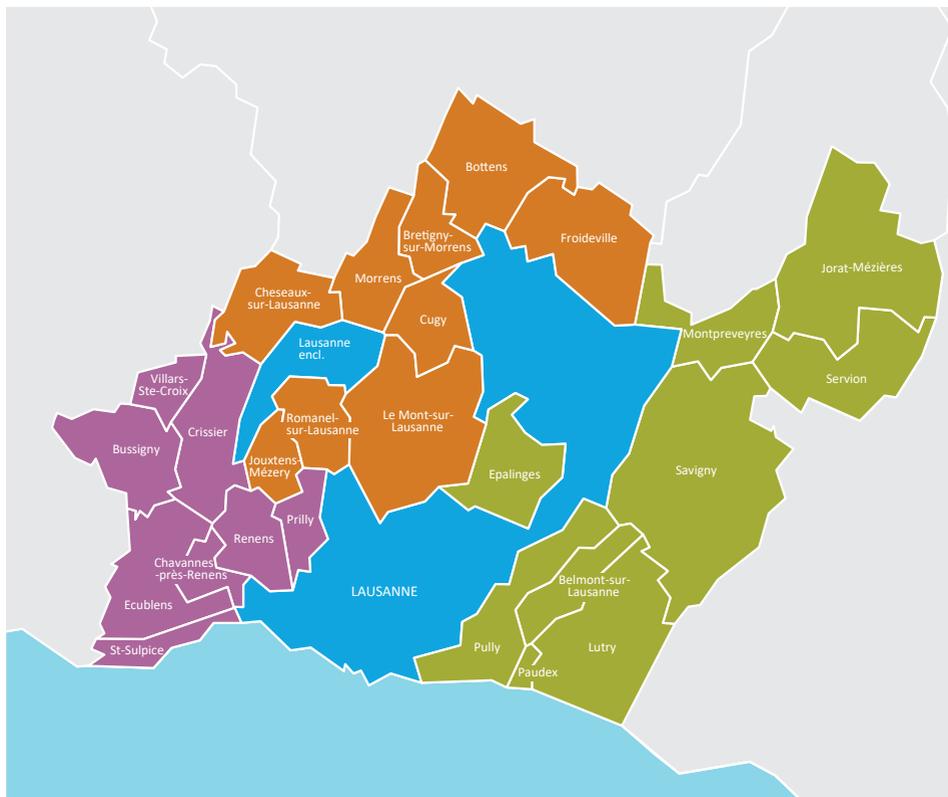
Votre commune est membre de Lausanne Région et, à ce titre, votre engagement politique s'exerce également au sein des instances régionales. Vous êtes appelé·e à participer activement au développement de votre région, tout comme l'ont fait vos prédécesseur·e-s.



Le développement régional est une affaire de personnes, ce sont elles qui font avancer la région !

| | |
|--|----|
| L'association Lausanne Région | 4 |
| Une politique régionale façonnée par les communes | 9 |
| Les missions et les projets | 13 |
| Territoire et mobilité : Les comptages..... | 14 |
| Territoire et mobilité : PALM | 15 |
| Formation et emploi des jeunes | 16 |
| Enfance et Jeunesse : Politiques communales | 17 |
| Economie : Un soutien aux communes..... | 18 |
| Economie : Le Guichet des entreprises | 19 |
| Economie : Prix Entreprendre (PERL) | 20 |
| Prévention et dépendances | 21 |
| Seniors et intergénérationns | 22 |
| Sports et société : Activités sportives | 23 |
| Sports et société : Centre sportif de Malley... | 24 |
| Contacts utiles | 26 |

LAUSANNE RÉGION EN CHIFFRES



En couleur, les trois secteurs de la région (Ouest, Est et Nord) et la commune de Lausanne qui est membre de tous les secteurs

27
communes
réunies pour agir
conjointement

299'700
habitants
37% de la population
du canton de Vaud

172'000
emplois (EPT)
47% des emplois
du canton de Vaud

585
km²
périmètre de la
région lausannoise

Un potentiel, une stratégie et des synergies !

L'ASSOCIATION

Un peu d'histoire

1967

Création de la Commission intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise (CIURL) qui représentait 23 communes. La CIURL fût constituée pour traiter régionalement des questions d'aménagement du territoire. Au fil des ans, de nouveaux enjeux, dépassant ceux liés uniquement à l'urbanisme, ont nécessité une restructuration en profondeur de la commission.

1990

Création de la Communauté de la Région lausannoise (COREL) qui regroupait 26 communes pour traiter toutes les questions intercommunales et régionales.

2002

Naissance de Lausanne Région, une association de droit privé, qui remplace la COREL et compte aujourd'hui 27 communes. Outre les questions intercommunales, l'association gère également les activités de promotion économique régionale.

Une stratégie régionale

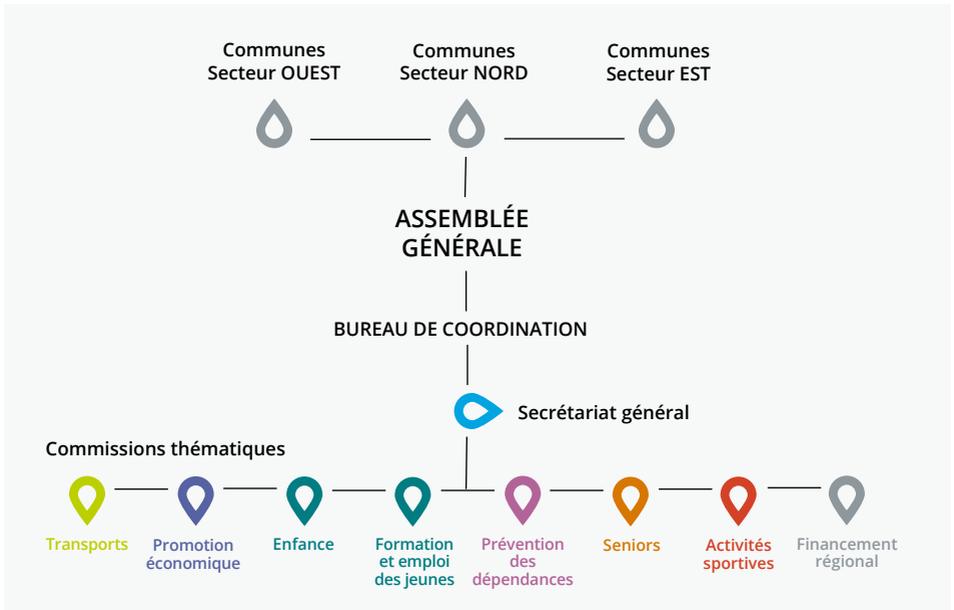
Lausanne Région est une association de 27 communes qui oeuvre à un développement régional ambitieux. Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, d'enfance, de formation professionnelle, de prévention des dépendances, de seniors ou de sport, l'association agit pour mieux servir son bassin de population et les 27 communes qui le composent.

Un outil pour les communes

Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses communes. Organisée en commissions et groupes de travail, composés de membres des municipalités, l'association engage les réflexions sur les instruments à mettre en place, les mécanismes de collaboration à développer et réalise de nombreux services à l'intention de ses communes.

Lausanne Région représente également les intérêts régionaux dans les relations avec la Confédération, le Canton, les autres régions, ainsi qu'auprès des organismes privés. **Lausanne Région fait partie des 10 organismes régionaux de promotion économique, reconnus par le Canton de Vaud.**



Les organes décisionnels

Les communes de Lausanne Région, via leurs municipalités, composent l'**Assemblée générale**. Indépendamment du nombre d'habitants, chaque commune possède une voix. Les grandes communes ont le même poids que les plus petites.

L'Assemblée générale se réunit au printemps (adoption des comptes) et à l'automne (validation du budget), en informant dûment les membres sur l'avancement des projets.

Le **Bureau de coordination** (organe exécutif) est en charge de l'administration et du fonctionnement de l'association.

L'opérationnel

Le **Secrétariat général** est au service des municipalités et constitue la partie organisationnelle de Lausanne Région. Une équipe dynamique travaille en étroite collaboration avec les commissions thématiques et le Bureau de coordination.

L'équipe du secrétariat est composée de 8 personnes. Elle anime les groupes de travail, gère les projets, organise des manifestations régionales et élabore des préavis (selon la loi cantonale sur l'appui au développement économique - LADE).

Le Secrétariat général représente activement, par délégation, les intérêts de la région lausannoise.

L'ASSOCIATION

La politique

Les communes membres de Lausanne Région sont regroupées en trois secteurs: Ouest, Nord et Est, la Ville de Lausanne étant représentée dans les 3 secteurs. Chacun d'eux est légitimé à aborder les problématiques qui lui sont propres.

Les secteurs sont les instances par lesquelles les demandes d'études et de réflexion parviennent à Lausanne Région. Toute décision engageant l'association sur un projet et son financement est soumise au vote de l'Assemblée générale.

Le budget

Lausanne Région est financée par ses communes proportionnellement à leur nombre d'habitants.

Elle élabore chaque année un budget, en fonction des projets à mener.

Si des investissements ponctuels sont décidés, l'association met en place une clé de répartition spécifique.



UNE POLITIQUE RÉGIONALE FAÇONNÉE PAR LES COMMUNES



L'engagement des Municipales et Municipaux

Les Municipales et Municipaux sont la colonne vertébrale de l'association régionale.

Conjointement, ils/elles développent les projets et les stratégies dans de nombreux domaines, qui bénéficieront à l'ensemble des communes de la région.

Cet important objectif est aussi l'occasion de se pencher sur les dossiers actuels en collaborant avec les communes voisines.

Les Municipales et Municipaux valident, conduisent ou élaborent les projets menés à l'échelon régional via les quatre organes suivants :

- 1. L'Assemblée générale
- 2. Les assemblées de secteurs
- 3. Le Bureau de coordination
- 4. Les commissions thématiques

1. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale se réunit 2 fois l'an (au printemps et à l'automne), ainsi que sur demande du Bureau de coordination.

Compétences

Ses attributions sont :

- élire le/la président-e de l'association, lequel/laquelle préside également le Bureau de coordination,
- statuer sur le budget et les comptes annuels,
- statuer sur les rapports d'activités des assemblées de secteur,
- ratifier les accords de collaboration avec d'autres régions ou d'autres institutions,
- se déterminer sur tous les objets qui ne sont pas du ressort d'autres organes.

Composition

L'Assemblée générale est composée des représentant-e-s des municipalités des 27 communes. Chaque commune dispose d'une voix.

Présidence

L'Assemblée générale est présidée par le-la président-e du Bureau de coordination.

UNE POLITIQUE RÉGIONALE FAÇONNÉE PAR LES COMMUNES

2. Les assemblées des secteurs

Lausanne Région comprend **3 secteurs**: Ouest, Nord et Est. La commune de Lausanne est membre de chaque secteur.

Compétences

Les assemblées de secteur sont chargées de:

- désigner leurs représentant-e-s au Bureau de coordination,
- désigner les délégué-e-s du secteur dans les commissions thématiques,
- proposer au Bureau de coordination d'étudier une question,
- suivre les travaux de l'association régionale,
- étudier les propositions émises et se prononcer sur les objets qui lui sont soumis par le Bureau de coordination,
- informer les communes du secteur.

Composition

Chaque secteur comprend une assemblée de secteur qui s'organise elle-même et rend compte de ses propositions au Bureau de coordination.

Les assemblées de secteur se composent des Municipales et Municipaux des communes, ainsi que d'un membre de la Municipalité de Lausanne.

Présidence

Les assemblées de secteur sont présidées par un membre du Bureau de coordination issu du même secteur. Les séances sont ouvertes à tous les membres des Municipalités du secteur. Les décisions sont prises à la majorité, chaque commune disposant d'une voix.



UNE POLITIQUE RÉGIONALE FAÇONNÉE PAR LES COMMUNES

4. Les commissions thématiques

Pour engager les réflexions sur les instruments à mettre en place et les actions à mener dans divers domaines, Lausanne Région est organisée en commissions thématiques.

Compétences

Les commissions ont pour mission de:

- proposer des actions nécessitant une démarche dépassant les frontières d'une commune (perspective collective),
- assurer la mise en oeuvre et le suivi des projets, avec la validation du Bureau de coordination.

Composition

En principe, chaque commission est composée de 4 Municipales et Municipaux par secteur. La commune de Lausanne, pour des raisons de disponibilité, est représentée par 1 membre de la Municipalité et par 1 collaborateur-trice de l'administration.

Au total : 14 membres.

Groupes de travail (GT)

Selon la complexité des projets, les commissions nomment un ou des GT incluant des spécialistes (compétences métier).

En général, un GT est composé de 5-7 personnes, dont une majorité est membre de la commission.

Présidence

Une fois constituée, les membres d'une commission nomment leur président-e lors de la 1^{ère} séance.

Le changement de présidence en cours de législature s'effectue par les membres, à l'interne des commissions.

Les domaines d'activité des commissions

Actuellement, Lausanne Région compte au total **9 commissions** : 8 thématiques et la commission de Gestion qui traite les questions internes de l'association.

FINANCEMENT
RÉGIONAL

PROMOTION
ÉCONOMIQUE

ACTIVITÉS
SPORTIVES

TRANSPORTS

ENFANCE

PRÉVENTION ET
DÉPENDANCES

FORMATION ET
EMPLOI DES JEUNES

SENIORS

GESTION

LES MISSIONS ET LES PROJETS



Les pages ci-après décrivent quelques projets phares menés actuellement par l'association régionale.



LES COMPTAGES

Le projet

Depuis 1975, Lausanne Région organise, selon un rythme quinquennal, des comptages de trafics individuels et publics dans le périmètre de l'agglomération lausannoise. À partir de 2005, cette campagne de comptages a été étendue à la région morgienne.

Les précieuses données récoltées permettent de suivre l'évolution du trafic et le nombre de voyageurs se déplaçant dans l'agglomération Lausanne-Morges (routes, autoroutes, CFF, tl, MBC, CarPostal, vélos).

Uniques au niveau d'une agglomération, les comptages sont une base de référence pour de nombreuses études menées aux échelles communales, cantonales et d'agglomération. Ils sont notamment utilisés dans le cadre des plans de déplacements communaux, des aménagements routiers, des développements des transports publics, ainsi que pour le Projet d'agglomération Lausanne-Morges.

En raison de la pandémie, la campagne de comptages initiée en mars 2020 a dû être interrompue et reportée à l'automne 2021. Les relevés reprendront sous une forme allégée, davantage orientés sur la mobilité vélo, prenant en compte principalement les axes routiers les plus significatifs, ceux dont les données sont indispensables à la réalisation d'une analyse structurée.



Ses caractéristiques

L'analyse repose sur un nombre important de postes de comptages, issus de diverses sources :

- Pose de plusieurs centaines de compteurs avec tubes automatiques, caméras et postes vélos.
- Prise en compte des comptages permanents de la Ville de Lausanne et de la Ville de Morges, du Canton et de la Confédération.



Le mandat de Lausanne Région

Sur demande des communes membres, Lausanne Région gère l'entier du processus pour obtenir des données de comptages quantifiables. Elle procède ensuite à une analyse socio-économique des résultats. Plus concrètement, les déplacements des véhicules privés et des transports collectifs sont analysés en prenant en compte l'évolution de la population, celle des emplois et du parc de véhicules.

En 2021, suite aux effets de la pandémie, cette analyse socio-économique sera réduite et principalement axée sur la mobilité douce.

L'association pose également un diagnostic sur l'évolution des différentes parts de mobilité dans l'agglomération en étudiant la corrélation entre les comptages des précédentes années avec les plus récents.

PROJET D'AGGLOMÉRATION : PALM

Le projet

Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a été créé il y a une quinzaine d'années pour relever les défis liés à l'urbanisation (densifier le tissu urbain), à la mobilité (fluidifier les déplacements), aux paysages et à l'environnement (transition énergétique, biodiversité).

Mené selon une approche partenariale, le PALM réunit les instances communales, régionales et cantonales.

Plus récemment, conformément à la législation fédérale, le Canton a été invité à délimiter ses zones économiques via un système de gestion des zones d'activités (SGZA). La stratégie cantonale prévoit une affectation desdites zones à l'échelon régional, ou intercommunal, afin de garantir une utilisation globale plus rationnelle du territoire.

Le mandat de Lausanne Région

A la demande de ses communes, Lausanne Région participe au financement des études du PALM. Une convention a été établie avec l'Etat de Vaud qui prévoit la répartition des coûts: 50% à charge du Canton, 40% à charge de Lausanne Région et 10% pour Région Morges.

Lausanne Région est membre du Comité de pilotage du PALM. L'association régionale est aussi chargée d'apporter son appréciation économique dans le cadre de la gestion des zones d'activités (SGZA).

Ses caractéristiques

Partenaire du PALM depuis ses débuts, Lausanne Région compte 18 communes (sur 27) sises sur le périmètre de l'agglomération. Outre le financement des études PALM, Lausanne Région est également active dans le cadre de la «stratégie régionale de gestion des zones d'activités» (SRGZA) qui allie le développement économique et la préservation du territoire. La stratégie différencie clairement deux axes : l'un est territorial (superficie, réserves, bâti, densité, etc.) et l'autre est économique (secteurs et branches d'activités, scénarios de croissance, emplois, etc.).

En tant qu'organisme régional de développement économique, Lausanne Région participe à la réflexion sur les zones d'activités en collaboration avec les Schémas directeurs, entités spécialisées dans l'aménagement et la planification territoriale.



FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

Le projet

La réussite de la formation des jeunes est une priorité des communes de la région lausannoise. C'est pourquoi, Lausanne Région a pour mission de mettre en place des mesures favorisant une scolarité harmonieuse conduisant à une bonne intégration des jeunes dans leur milieu professionnel.

Dans ce cadre, l'association régionale s'engage également pour faciliter l'accès des jeunes à la formation professionnelle, puis à celui du marché de l'emploi régional.



Le mandat de Lausanne Région

Lausanne Région a pour objectif de faciliter la formation des jeunes en soutenant et développant des actions, telles que :

- favoriser la mise en réseau des acteurs œuvrant pour la formation des jeunes (politiques, école obligatoire, professionnels de la branche, etc.),
- promouvoir les apprentissages dans les 27 communes de la région lausannoise, ainsi que présenter les communes en tant qu'entreprises formatrices,
- mettre sur pied des projets favorisant l'accès des jeunes à l'apprentissage,
- soutenir des mesures conduisant à une bonne intégration des jeunes dans le monde du travail.

Ses caractéristiques

Outre les « Journées de réflexion » organisées à l'intention des communes, Lausanne Région s'engage aussi en faveur de :

- **La promotion des apprentissages**
Lausanne Région valorise les 270 places d'apprentissage pourvues par ses communes à l'occasion du Salon des Métiers et de la formation à Lausanne.
- **www.monjob-monchoix.ch**
Lausanne Région a créé ce site contenant des informations sur les apprentissages proposés dans les 27 communes, ainsi que sur des activités ludiques sur la mise en place d'un projet professionnel.
- **Moi, mon réseau, mon futur**
Lausanne Région a mis sur pied ce projet très apprécié des écoles. Son objectif est d'inviter les élèves (11e VG) à réfléchir, par le biais de 4 ateliers, à leur futur professionnel en s'appuyant sur leur propre réseau.

Lausanne Région offre un soutien régulier aux projets suivants:

- App-App
- Projet LIFT
- Ados Pro
- Espace des inventions



Le projet

L'école obligatoire, l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants ont subi d'importantes mutations ces dernières années. Les premières concernées par ces nombreux changements sont les communes.

Après avoir longuement travaillé sur l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'accueil de jour des enfants, puis sur la Loi sur l'enseignement obligatoire, Lausanne Région s'est penchée sur la mise en place, dans les communes, d'une politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Ses caractéristiques

En vue de la législature 2021-2026, Lausanne Région a élaboré un rapport de référence avec un état des lieux propre aux 27 communes, contenant de précieux renseignements en matière de politique de l'enfance, de la jeunesse (jusqu'à 25 ans) et de la famille.

Ce **répertoire à l'usage des communes** comprend :

- un document de référence rassemblant des éléments sociologiques, ainsi que les cadres légaux et les financements possibles,
- un panorama des prestations existantes sur le territoire de la région,
- un catalogue des prestations inventoriées ayant trait à la loi sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ) et au soutien à la parentalité,
- une analyse mettant en évidence les enjeux et les perspectives, ainsi que des recommandations.



Le mandat de Lausanne Région

Sur demande de ses communes, Lausanne Région a conçu un **répertoire à usage des communes** intitulé «Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille». Un groupe de travail composé de représentant-e-s politiques a coordonné les travaux. Quant au mandat de réalisation, il a été confié à Pro Familia Vaud.

Lausanne Région a également géré la mise en réseau des acteurs locaux et a favorisé les échanges intercommunaux.

Les résultats de ce rapport donneront lieu à une soirée d'échanges et d'information organisée à l'intention des élu-e-s politiques à l'automne 2021.

UN SOUTIEN AUX COMMUNES

Le projet

Lausanne Région a mis en place des actions et des événements permettant aux communes de créer un lien direct avec l'ensemble des acteurs économiques sis sur leur territoire.

Ces rencontres sont l'occasion pour une commune de présenter ses futurs projets de développement aux milieux économiques intéressés. Elles permettent aussi aux acteurs de l'économie locale de faire connaissance et de s'exprimer, voire de signaler les difficultés auxquelles ils font face.

En outre, Lausanne Région reste en appui pour conseiller et aider à la mise en place de mesures pour soutenir l'économie communale.



Le mandat de Lausanne Région

Sur demande de ses communes, Lausanne Région développe des actions afin de faciliter la mise en réseau entre les entreprises, la commune et les partenaires économiques.

Ce soutien direct aux communes complète les missions de la Promotion économique.

Ses caractéristiques

Pour concrétiser cette collaboration entre les pouvoirs politiques et les milieux économiques, Lausanne Région met en place diverses actions en faveur de ses communes membres.

Les rencontres Municipalités-entreprises

L'association régionale a développé les rencontres Municipalités-entreprises pour créer, voire consolider les liens entre la commune et son tissu économique. Ces rendez-vous abordent des thèmes d'actualité, des workshops ciblant un secteur d'activité y sont organisés, et un espace réseautage permet les échanges directs.

Il s'agit d'une action organisée «clé en main» que Lausanne Région propose et adapte aux besoins de ses communes.

Aménagement, activation et revitalisation des quartiers

Lausanne Région accompagne ses communes dans leurs réflexions en lien avec l'aménagement ou la transformation de quartiers pour valoriser le tissu économique local.

Politique économique communale

Lausanne Région est à disposition pour soutenir une commune en matière :

- de mesures d'aide aux entreprises,
- d'implantation de nouvelles sociétés,
- de développement de projets phares via la LADE (Loi sur l'aide au développement économique),
- de conseil sur le volet économique lors de l'élaboration de nouveaux plans d'affectation.
- d'intermédiaire dans le cadre d'échanges avec les partenaires économiques.

Le projet

Lausanne Région offre aux entrepreneur-e-s (ou futur-e-s entrepreneur-e-s) un large éventail de prestations dans le but de faciliter leur implantation ou leur développement dans l'une des 27 communes de la région.

Le Guichet des entreprises accompagne gratuitement les porteurs et porteuses de projets ou les sociétés existantes, tout au long de leurs démarches.

Toutes les entreprises peuvent bénéficier de la prestation. Le Guichet est conçu tant pour les entrepreneurs, que pour les artisans, les commerçants ou les indépendants.

Il est aussi un soutien actif aux communes de la région, désireuses de développer leur pôle économique.

Ces derniers mois, la pandémie a eu des conséquences importantes sur l'économie. Une intense collaboration a été mise en place entre les 10 régions économiques vaudoises et le Guichet a passablement accru son activité d'aide et de conseil.

Le mandat de Lausanne Région

Les prestations du Guichet entreprises s'inscrivent dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation cantonal (SPEI).

En outre, dans sa stratégie économique régionale, l'association régionale établit les demandes de soutien financier selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

Ses caractéristiques

L'accueil personnalisé réservé aux entreprises comprend de nombreuses prestations.



PRIX ENTREPRENDRE LAUSANNE RÉGION (PERL)

Le projet

Le concours PERL est devenu au fil des ans un élément central du soutien de Lausanne Région aux entreprises établies sur le territoire de ses communes. Chaque année, divers prix récompensent les sociétés qui contribuent au développement économique et à la création d'emplois.

Depuis sa création en 2003, le concours a permis de soutenir plus de 87 entreprises pour un montant total de CHF 1'900'000.-. La diversité des sociétés récompensées est la preuve de la vitalité et de l'inventivité du tissu économique régional.

A chaque édition, le Jury des PERL examine une trentaine de dossiers. Les entreprises candidates non retenues pour l'un des prix, sont soutenues activement via le Guichet des entreprises (voir page 19).

Ses caractéristiques

Tous les ans, CHF 100'000.- de prix sont remis aux entrepreneurs. Un jury composé de représentant-e-s des milieux politiques, académiques, économiques et de la presse, a pour mission d'étudier les dossiers concourants.

Les cinq entreprises « lauréates » bénéficient, avant et après la remise des prix, d'une large couverture médiatique leur offrant ainsi une visibilité sur le marché. Cette mise en lumière est indispensable au succès de nombreux produits et services en phase de lancement.

De plus, les lauréat-e-s sont gratifié-e-s des prestations additionnelles offertes par les partenaires des PERL.

Le mandat de Lausanne Région

À la demande de ses communes membres, Lausanne Région organise et coordonne cette manifestation phare de l'économie régionale.

Ce volet de la promotion économique régionale requiert une importante préparation et nécessite la collaboration de nombreux partenaires économiques de la place, des médias, du jury et des candidat-e-s.

La cérémonie de remise des PERL, un moment clé du concours, se déroule en général devant un parterre d'environ 350-400 invité-e-s. En 2021, pour cause de pandémie, la cérémonie a été diffusée sur la chaîne régionale La Télé (sans public en salle). Retransmise à une heure de forte audience, elle a été suivie par 60'000 téléspectateurs-trices.



Le projet

Lausanne Région travaille à l'échelon régional pour prévenir les comportements à risques et ainsi éviter des situations sociales susceptibles de se dégrader.

À l'origine, l'association répondait principalement à des sollicitations communales concernant la toxicodépendance et la consommation dans l'espace public. Aujourd'hui, elle se concentre sur la prévention au sens large.



Le mandat de Lausanne Région

A la demande de ses communes membres, Lausanne Région organise des événements et des actions de prévention des dépendances. Elle y réunit les acteurs politiques et les professionnel-le-s de la branche.

Elle soutient activement les actions de prévention proposées par ses communes via son Fonds de prévention et en assure la promotion. Un soutien est également accordé à des associations qui oeuvrent dans ce domaine.

Ses caractéristiques

Lausanne Région soutient et développe divers projets dans le domaine de la prévention.

- Des **Journées de réflexion** sont organisées régulièrement par l'association régionale. Elles incluent des conférences thématiques et des ateliers de travail. Outre les thèmes abordés, ces Journées favorisent les échanges entre les élu-e-s politiques et les professionnel-le-s du domaine de la prévention. Les Journées de réflexion rassemblent en général plus d'une centaine de personnes.
- Lausanne Région édite une brochure pour les parents d'adolescent-e-s intitulée «**Être parent d'un ado: si on en parlait ensemble?**». Publiée en 11 langues, cette brochure est destinée à tous les parents suisses et étrangers, domiciliés dans la région. Des thèmes aussi variés que la sexualité, la drogue, l'alcool, le tabac, les sorties, etc., y sont abordés.
- Via son **Fonds de prévention**, Lausanne Région octroie des soutiens financiers aux 27 communes désireuses d'organiser des actions de prévention. Lausanne Région a soutenu de nombreuses campagnes et des événements via ce fonds.
- L'association accorde également son soutien financier à des organismes ou des institutions proposant des actions dans le domaine de la prévention des dépendances.

SENIORS ET INTERGÉNÉRATIONS

Le projet

Les 27 communes ont fixé deux objectifs principaux en matière de politique seniors:

- favoriser une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets, et
- veiller au renforcement des liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

En mars 2019, Lausanne Région a réalisé un diagnostic relatif aux prestations proposées aux aînés à l'échelon régional. Cette analyse contient de nombreuses recommandations qui ont servi de fil rouge à Lausanne Région pour mener ses réflexions et proposer des actions aux 27 communes.



Ses caractéristiques

Suite à la Journée de réflexion sur le thème des « Politiques publiques, la place des seniors dans nos communes » qui s'est déroulée en mars 2019, les nombreux élu-e-s communaux présents se sont exprimés sur le rapport d'analyse (diagnostic).

Il en ressort qu'il est nécessaire aujourd'hui de:

- fournir aux communes des propositions d'actions à mener au niveau local,
- coordonner les collaborations pour mutualiser les forces entre les communes de la région,
- établir des échanges durables entre les communes et les milieux associatifs, ainsi que,
- centraliser l'information et conduire une politique en adéquation avec la stratégie cantonale.

Pour réaliser les objectifs ci-dessus, Lausanne Région propose à ses 27 communes les services d'un « Référent seniors régional », opérationnel au sein de l'association régionale.

Le mandat de Lausanne Région

À la demande de ses communes membres, Lausanne Région a procédé à l'engagement d'un « Référent Seniors régional ». Avec l'appui de ce dernier, l'association mettra à exécution les divers points retenus par ses communes.

L'Etat de Vaud participe à l'élaboration du projet et lui assure une importante participation financière.

Le projet

La promotion du sport et de l'activité physique sont des priorités de Lausanne Région. Sa ville-centre est capitale olympique et la plupart des organisations sportives internationales sont concentrées dans la région lausannoise. C'est pourquoi l'accueil du public sportif et son accès aux pratiques du sport sont primordiaux pour l'association.

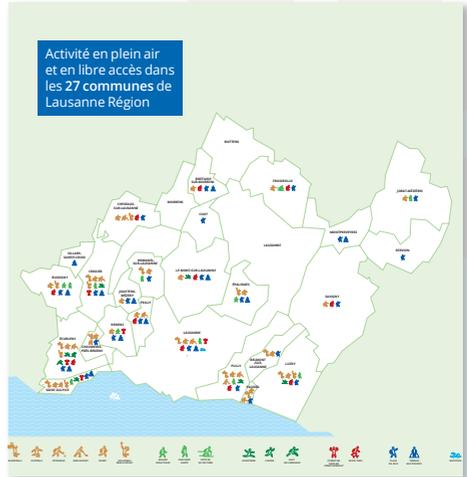
Outre l'encouragement à la pratique sportive, Lausanne Région participe activement à la réalisation d'équipements sportifs d'intérêt régional. Son soutien aux infrastructures phares, ayant pour vocation l'accueil de grandes manifestations, fait également partie des tâches inhérentes au développement du sport.

Le mandat de Lausanne Région

Sur demande de ses communes, Lausanne Région fait la promotion du «sport pour tous». Partant du principe que le sport est un élément incontournable de la société actuelle, l'association régionale s'intéresse tout particulièrement à ses effets préventifs à large spectre.

L'association régionale incite activement la population à pratiquer le sport de plein air via les infrastructures mises à disposition par ses communes et encourage la pratique sportive dans les clubs et les sociétés de la région.

Les études pour le financement d'infrastructures régionales font également partie des tâches de Lausanne Région.



Ses caractéristiques

Pour concrétiser la promotion de l'activité sportive, Lausanne Région a mis en place et finance des actions, dont :

- www.guidesportif.ch qui propose une base de donnée de plus de 500 clubs de la région. Le site permet une recherche ciblée par commune, par type de sport ou encore selon l'âge du sportif/ive.
- Une carte qui recense les **infrastructures en plein air et en libre accès** dans les 27 communes de la région. Via le site www.guidesportif.ch, une recherche peut être effectuée tant par localité que par type d'activité.
- Une collaboration avec le **Panathlon Family Games** pour l'organisation de ce grand événement régional qui permet de découvrir et de pratiquer plus de 30 activités sportives.
- Un soutien financier à des manifestations sportives ponctuelles destinées à la jeune génération.

CENTRE SPORTIF DE MALLEY

Le projet

C'est en 1984 que la patinoire de Malley a vu le jour. Cette structure vieillissante a été remplacée par la construction de la Vaudoise aréna dont les travaux ont débuté en 2017. La patinoire construite en 2 ans seulement bat tous les records de rapidité en Suisse. La piscine quant à elle verra le jour en 2022.

Ce nouveau centre sportif au cœur de la région lausannoise n'est pas uniquement l'apanage des villes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly). Sous la férule de Lausanne Région, **la majorité des communes membres participent financièrement à son essor.**



Ses caractéristiques

Le nouveau centre multisports est un projet régional pour la jeunesse. Il est idéalement situé et présente la meilleure accessibilité en termes de transports publics.

Le Centre sportif de Malley profite indiscutablement à l'ensemble des habitant-e-s des communes de la région. Il s'inscrit dans une politique de prévention santé et jeunesse ambitieuse, dont le rayonnement couvre un important périmètre.

Cette réalité a été confirmée par la quasi-totalité des communes de la région lausannoise qui participent financièrement au déficit d'exploitation de l'infrastructure, soutenant ainsi activement ce complexe sportif à la mesure de sa région.

En signant la convention qui règle le financement, elles sont désormais des partenaires à part entière.

Les écoles des communes de la région lausannoise bénéficient de la gratuité des infrastructures.

Le mandat de Lausanne Région

De 2013 à 2017, la mission de Lausanne Région était de rallier ses communes membres autour du projet régional. Aujourd'hui, l'association assume le rôle de garant de la correcte application de la convention et assure le bon flux d'informations entre les communes et le Centre sportif de Malley.

Chaque année, Lausanne Région calcule, via une clé de répartition financière préétablie, la somme que chaque commune versera en faveur du complexe sportif.



CONTACTS UTILES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Alessia Radaelli

Secrétaire générale

a.radaelli@lausanneregion.ch

021 552 73 30

Séverine Turin

Responsable administrative

s.turin@lausanneregion.ch

021 552 73 35



GESTION DES PROJETS

● TERRITOIRE ET MOBILITÉ

Alessia Radaelli

Secrétaire générale

a.radaelli@lausanneregion.ch

021 552 73 30

- ENFANCE ET JEUNESSE
- PRÉVENTION ET DÉPENDANCES
- ACTIVITÉS SPORTIVES

Fabienne Saugy

Cheffe de projets

f.saugy@lausanneregion.ch

021 552 73 38

● SENIORS ET INTERGÉNÉRATIONS

Maël Joly

Chef de projets

m.joly@lausanneregion.ch

021 552 73 37

- PROMOTION ÉCONOMIQUE
- PERL-PRIX ENTREPRENDRE
- SUBVENTIONS LADE
- GUICHET DES ENTREPRISES

Anne-Laure Borno

Cheffe de projets

al.borno@lausanneregion.ch

021 552 73 33

- PROMOTION ÉCONOMIQUE
- GUICHET DES ENTREPRISES
- SUBVENTIONS LADE
- FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

David Mermod

Chef de projets

d.mermod@lausanneregion.ch

021 552 73 34

● COMMUNICATION

Silva Müller Devaud

Cheffe de projets et communication

s.muller@lausanneregion.ch

021 552 73 32



LAUSANNE RÉGION

Avenue de Rhodanie 2
CP 975
1001 Lausanne

021 552 73 35
mail@lausanneregion.ch
www.lausanneregion.ch

Octobre 2021 > réédition avril 2022

Textes et graphisme :
Lausanne Région

Impression :
Copytrend Lausanne

